

La situation sur le marché du travail valaisan

*Marché du travail
Main-d'œuvre étrangère
Placement public
Mesures du marché du travail
Collaboration interinstitutionnelle*



RAPPORT ANNUEL 2019

TABLE DES MATIÈRES

| | |
|--|-----------|
| 1. Objectifs du SICT | 3 |
| 2. Organisation du SICT | 3 |
| 3. L'année 2019 en bref | 4 |
| 4. Observation du marché du travail | 5 |
| Evolution du chômage | |
| Evolution de l'emploi | |
| Evolution de la conjoncture | |
| Main-d'œuvre étrangère | |
| Travail intérimaire | |
| 5. Dispositif valaisan de lutte contre le chômage | 7 |
| Efficacité du dispositif valaisan de lutte contre le chômage | |
| Offices régionaux de placement (ORP) | |
| Mesures de réinsertion sur le marché du travail (MMT) | |
| Examen de l'aptitude au placement – Traitement des oppositions | |
| Indemnités en cas de RHT – Indemnités en cas d'intempéries | |
| Collaboration interinstitutionnelle (CII) | |
| 6. Informations complémentaires | 12 |
| Dépenses et financements | |
| Publications | |
| Interventions parlementaires | |
| Adresses utiles | |
| Abréviations | |

Personne de contact

Peter Kalbermatten, Chef de service, Tél. 027 606 73 05,
peter.kalbermatten@admin.vs.ch

Publication

Service de l'industrie, du commerce et du travail du canton du Valais (SICT)
Av. du Midi 7, 1950 Sion, sict-diha@admin.vs.ch, www.vs.ch/sict

Internet

La publication est disponible sur le site www.vs.ch/sict, à la rubrique:
Marché du travail / Chômage > Statistiques et publications > Rapport annuel

Copyright

© SICT Reproduction autorisée en mentionnant la source

Le genre masculin est utilisé comme générique dans le but de ne pas alourdir le texte.

1. OBJECTIFS DU SERVICE DE L'INDUSTRIE, DU COMMERCE ET DU TRAVAIL

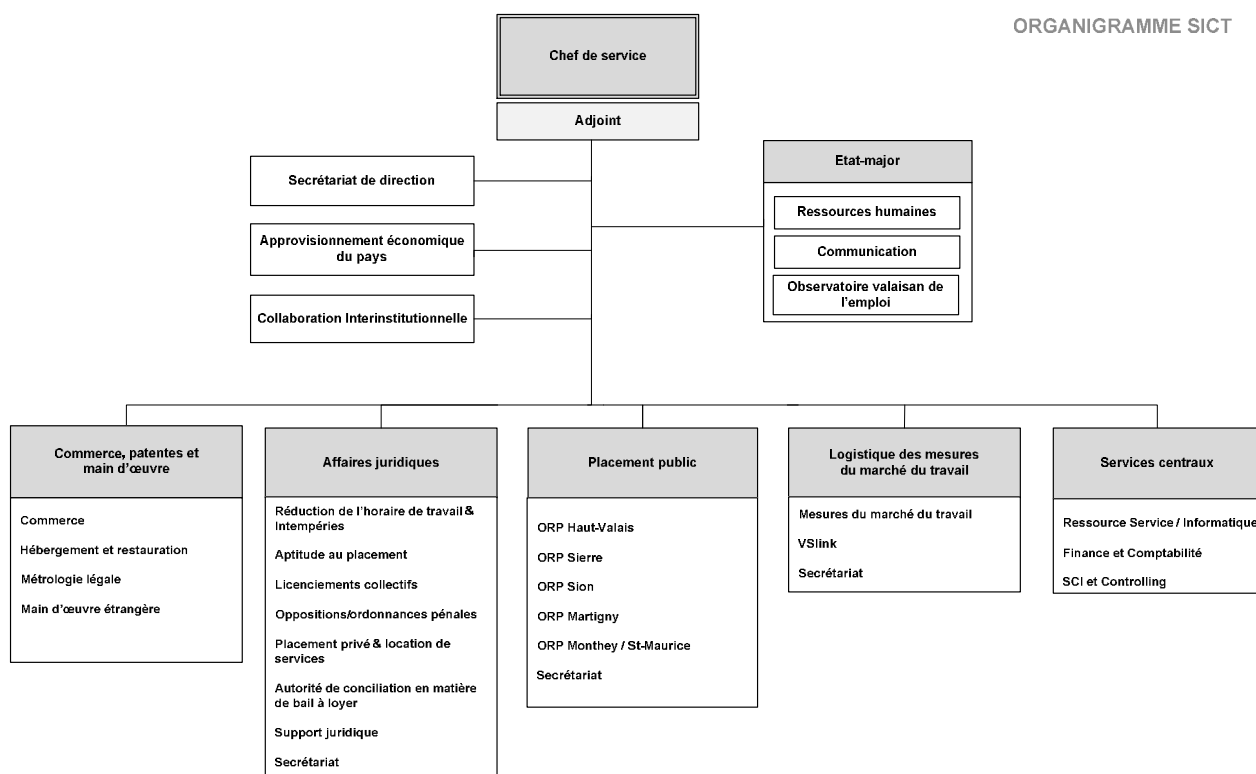
Objectifs politiques : « Emploi et marché du travail »

Conduire une politique de l'emploi tendant vers l'équilibre du marché du travail et assurer la mise en place des conditions nécessaires à la réalisation des activités économiques.

Sous-objectifs politiques « Emploi et marché du travail »

- 1 Prévenir le chômage imminent et lutter contre le chômage existant.
- 2 Adapter les mesures du marché du travail et les structures des Offices régionaux de placement (ORP) aux variations budgétaires de la Confédération.
- 3 Concilier les attentes de l'économie en main-d'œuvre compétente et la lutte contre le chômage dans le cadre de l'octroi des autorisations de travail.
- 4 Soutenir la commission tripartite dans son observation du marché du travail en vue de prévenir, constater et prendre des mesures concrètes contre les situations de sous-enchères salariales.
- 5 Mettre en place les conditions optimales pour que les personnes relevant de plusieurs dispositifs (Assurance-chômage AC - Assurance-Invalidité AI - Aide sociale AS - Formation professionnelle - Addition VS - SUVA) bénéficient rapidement d'une stratégie de réinsertion professionnelle et sociale adéquate, coordonnée et efficiente.

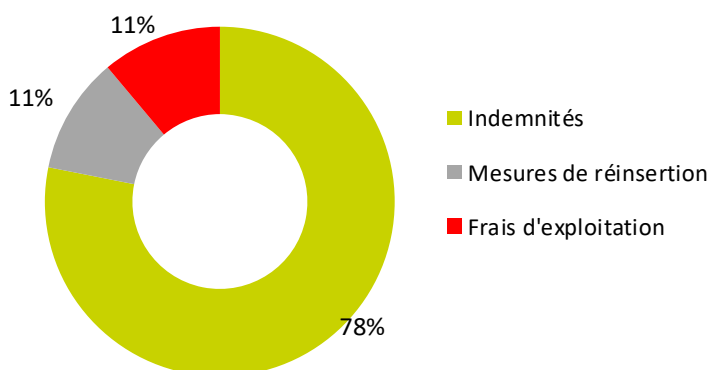
2. ORGANISATION DU SERVICE DE L'INDUSTRIE, DU COMMERCE ET DU TRAVAIL



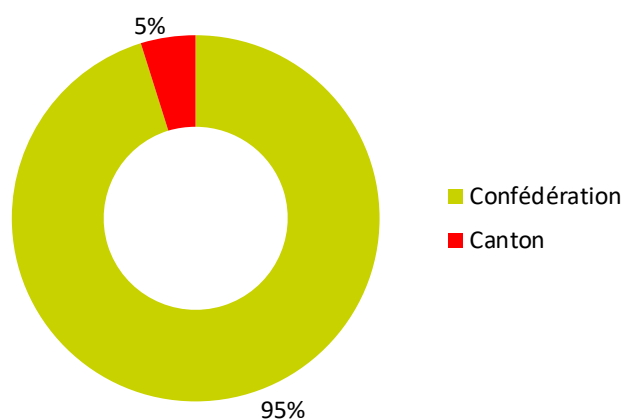
3. L'ANNÉE 2019 EN BREF

| | | Différence annuelle | |
|---------------|--|---------------------|--------|
| +0.8% | progression du produit intérieur brut (PIB) cantonal | | |
| 2.7% | taux de chômage cantonal | -0.3 pt | |
| 4'851 | personnes inscrites au chômage en moyenne mensuelle | -537 | -10% |
| 66'402 | entretiens de conseil menés par les conseillers ORP | -3'245 | -4.7% |
| 10'613 | participants à une mesure fédérale de réinsertion | -805 | -7.1% |
| 22'520 | nouvelles inscriptions au chômage | -1'015 | -4.3% |
| 164 | situations annoncées au bureau CII | -39 | -19.2% |
| 447 | oppositions déposées auprès du SICT | +3 | +0.7% |

Chômage 2019 en Valais : récapitulation des dépenses et financement



Répartition des dépenses

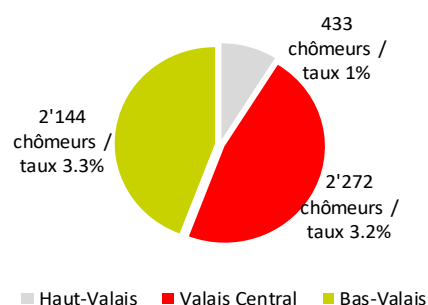


Répartition des financements

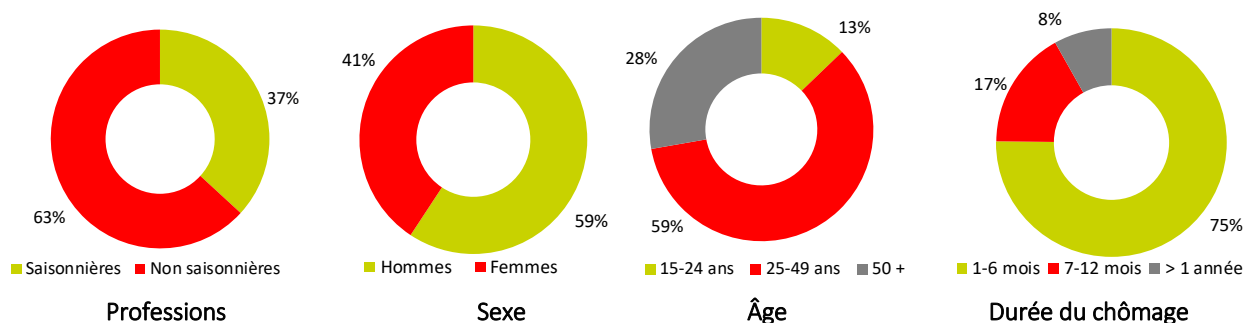
4. OBSERVATION DU MARCHÉ DU TRAVAIL

Evolution du chômage

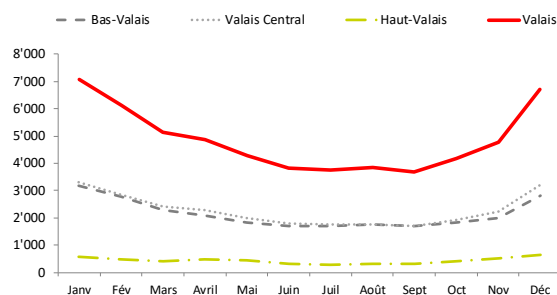
| | 2019 | Diff. |
|-------------------------------------|--------------|----------------|
| Taux de chômage Suisse | 2.3% | -0.2 pt |
| Taux de chômage Valais | 2.7% | -0.3 pt |
| Nombre moyen de chômeurs CH | 106'932 | -11'171 |
| Nombre moyen de chômeurs VS | 4'851 | -537 |
| 2020 | | |
| Prévision taux de chômage CH | 3.9% | +1.6 pt |
| Prévision taux de chômage VS | 4.2% | +1.5 pt |



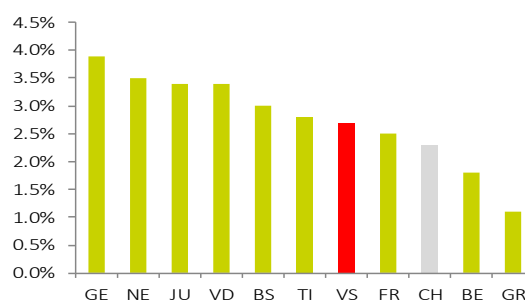
Chômage par régions



Profils des demandeurs d'emploi en 2019

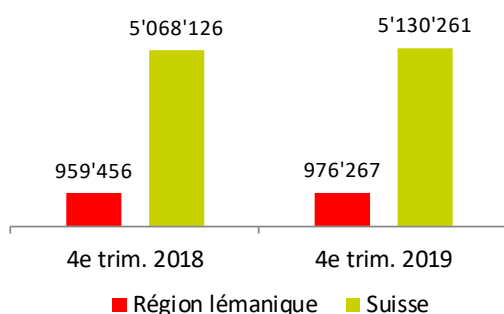


Evolution mensuelle du nombre de chômeurs en 2019



Quelques taux de chômage cantonaux en 2019

Evolution de l'emploi



Suisse. Le nombre d'emplois en Suisse a progressé de 1.2% au 4e trimestre 2019 par rapport à 2018 (secteur secondaire +1.4% / secteur tertiaire +1.2%).

Valais. Le PIB valaisan a augmenté en 2019 et on estime qu'il a généré une augmentation de l'emploi (+0.9%). Il n'y a pas de données plus détaillées sur l'emploi pour le canton du Valais. Elles sont agrégées par grandes régions par l'Office fédéral de la statistique (OFS). La Région lémanique, à laquelle le Valais est intégré, a enregistré une hausse de l'emploi de 1.8% (secteur secondaire +3.8% / secteur tertiaire +1.3%).

Evolution de la conjoncture et perspectives

| | 2019 | 2018 | Prévision 2020 |
|---------------------------|-------|-------|----------------|
| Evolution du PIB suisse | +0.9% | +2.8% | -6.7% |
| Evolution du PIB valaisan | +0.8% | +2.6% | -7.2% |

Suisse. Selon le Groupe d'experts de la Confédération, le PIB suisse a progressé de 0.9% en 2019. L'industrie manufacturière a été le principal moteur de la croissance. Le secteur des services a également contribué de manière positive à la croissance du PIB. Pour 2020, le PIB devrait baisser fortement (-6.7%), en raison des mesures prises pour endiguer l'épidémie de COVID-19.

Valais. Selon la Banque cantonale du Valais, le PIB cantonal a progressé de 0.8% en 2019. La croissance a été portée principalement par l'industrie chimie-pharmaceutique, alors que le commerce a stagné et que la construction a connu une baisse de la valeur ajoutée. Pour 2020, les perspectives sont incertaines car la durée de la récession dépendra de la durée de l'épidémie de COVID-19 et des mesures prises par la Confédération. Nous pouvons nous attendre à un recul de l'économie valaisanne en 2020.

Main-d'œuvre étrangère

Le SICT délivre les autorisations de travail à la main-d'œuvre étrangère. Il pratique une politique d'attribution des permis visant à répondre au mieux aux besoins du marché du travail valaisan.

| Activité auprès d'un employeur suisse | 2019 | 2018 | Différence |
|---|--------|-------|------------|
| Ressortissants UE 27/AELE : annonces (activités < 3 mois) | 10'316 | 8'816 | +1500 |
| Ressortissants croates : | | | |
| - courte durée (<12 mois, permis L) | 74 | 49 | +25 |
| - séjour (5 ans, permis B) | 1 | 1 | = |
| Ressortissants de pays tiers : | | | |
| - autorisations > 4 mois | 97 | 94 | +3 |
| - autorisations courte durée contingentées | 61 | 58 | +3 |
| - autorisations à l'année | 42 | 28 | +14 |
| Domaine de l'asile : autorisations | 79 | 536 | -457 |

Recrutement dans l'UE 27 et l'AELE. Les ressortissants de ces pays bénéficient d'une liberté totale de circulation grâce à l'Accord sur la libre circulation des personnes (ALCP). La situation de la sortie de la Grande-Bretagne de l'Union européenne (Brexit) a provoqué une certaine incertitude dans l'octroi des permis de travail.

Recrutement de ressortissants croates. Le nombre des autorisations pour les ressortissants croates, qui sont toujours soumis au régime transitoire (priorité du marché indigène, contrôle des salaires, contingents), a légèrement augmenté.

Recrutement dans les pays tiers. Seule la main-d'œuvre hautement qualifiée, non disponible sur le marché du travail suisse et européen, est admise. Des contingents annuels sont fixés pour cette catégorie de travailleurs.

Recrutement dans le domaine de l'asile. Les personnes admises à titre provisoire bénéficient du même traitement que les étrangers titulaires d'une autorisation de séjour, soit un accès facilité au marché du travail. Seules les demandes pour les requérants d'asile sont prises en considération, d'où la forte diminution du nombre d'autorisations délivrées.

Travail intérimaire

Le SICT est chargé de l'octroi des autorisations de pratiquer le placement de personnel et la location de services. Il exerce également la surveillance des entreprises de placement de personnel et/ou de location de services.

| | 2019 | 2018 | Différence |
|--------------------------------------|-----------|-----------|------------|
| Nombre d'heures louées (en milliers) | 6'274'424 | 5'825'826 | +7.7% |
| Nombre de personnes engagées | 12'632 | 11'888 | +6.3% |

Les entreprises continuent à faire appel à ce type d'engagement, notamment pour des raisons de flexibilité.

Observatoire valaisan de l'emploi (OVE)

L'Observatoire valaisan de l'emploi (OVE) offre un portrait qualitatif du marché du travail en Valais, sous la forme de publications thématiques. Il fournit également des données quantitatives sur le marché du travail valaisan. Il réalise des enquêtes sur les salaires pour la Commission tripartite cantonale valaisanne « Travailleurs détachés et lutte contre le travail au noir » (CTVS) et collabore également avec l'Observatoire romand et tessinois de l'emploi (ORTE).

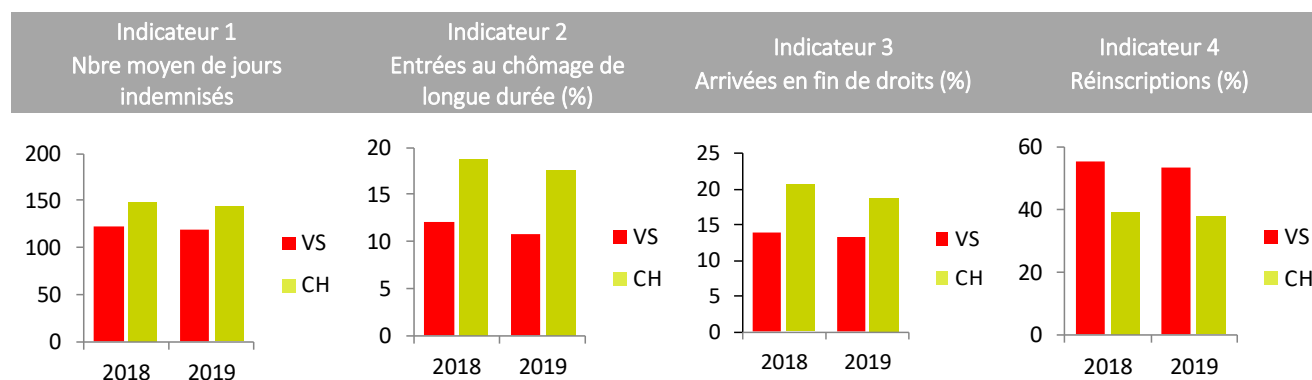
L'OVE a finalisé l'enquête concernant le niveau des salaires auprès des assistant-e-s médicales qu'il a réalisée sur mandat de la **Commission tripartite cantonale valaisanne « Travailleurs détachés et lutte contre le travail au noir »** (CTVS).

L'OVE a également collaboré avec l'**Observatoire romand et tessinois de l'emploi (ORTE)** dans le cadre d'une étude sociodémographique sur le chômage des seniors.

5. DISPOSITIF VALAISAN DE LUTTE CONTRE LE CHÔMAGE

L'efficacité du dispositif valaisan de lutte contre le chômage

L'objectif du dispositif valaisan de lutte contre le chômage est la prise en charge rapide des personnes en recherche d'emploi en vue de leur retour durable sur le premier marché du travail. Une importance particulière est accordée aux contacts avec les entreprises.



Les indicateurs de résultat 2018-2019

Le dispositif valaisan de lutte contre le chômage est très performant selon les quatre indicateurs de résultats mesurés par le SECO. Les résultats du Valais sont largement supérieurs à la moyenne suisse pour les indicateurs 1 à 3.

Ils sont, par contre, moins bons pour l'indicateur 4, principalement en raison du nombre élevé de réinscriptions, liées aux variations saisonnières d'activité dans certaines branches.

Offices régionaux de placement (ORP)

Les offices régionaux de placement (ORP) sont des centres de prestations spécialisés, qui soutiennent aussi bien les demandeurs d'emploi dans leurs recherches d'emploi que les employeurs dans leurs recherches de candidats. Le Valais compte cinq offices régionaux de placement : Brigue, Sierre, Sion, Martigny et Monthey-St Maurice.

| | 2019 | 2018 | Différence |
|--|--------|--------|------------|
| Nombre moyen de dossiers par conseiller en personnel (CH : 98 ; =) | 93 | 99 | -6.1% |
| Inscriptions au chômage | 22'520 | 23'535 | -4.3% |
| Entretiens de conseil et de contrôle | 66'402 | 69'801 | -4.9% |
| Participants aux journées d'information | 6'834 | 7'194 | -5% |
| Acquisition de places vacantes | 17'286 | 11'423 | +51.3% |
| Placements et assignations à des gains intermédiaires | 1'896 | 1'932 | -1.9% |

Activités au service des demandeurs d'emploi

La moyenne annuelle de dossiers par conseiller est pour la 3^{ème} année consécutive en baisse (-6.1%) et pour la 1^{ère} fois depuis des années, en-dessous de la moyenne nationale. En outre, le nombre d'inscriptions au chômage a également baissé par rapport à 2018, de l'ordre de 4.3%. Les variations sont importantes entre le mois où le nombre d'inscriptions est le plus faible (juillet : 1'300) et celui où il est le plus élevé (décembre : 3'786), en raison

de la saisonnalité dans les branches de la construction, de l'agriculture et du tourisme. Enfin, le nombre d'entretiens de conseil et de contrôle s'est aligné sur la moyenne annuelle de dossiers, avec une baisse de 4.9% par rapport à 2018, de même que le nombre de participants aux journées d'information, qui a également baissé (-5%).

Activités au service des entreprises

Forum Emploi Valais. Les 16 et 17 octobre 2019 a eu lieu à Sion, la 5^{ème} édition du Forum Emploi organisé par les cinq ORP du canton. Pour préparer ces événements, 132 dossiers de demandeurs d'emploi de tous les ORP du Valais romand ont été proposés par les conseillers en personnel et 85 d'entre eux ont été (pré)auditionnés par les répondants entreprises. 37 personnes ont finalement été retenues pour participer aux entretiens (74 entretiens de 20 min.) auprès des 11 entreprises (domaine de l'hôtellerie et de la restauration) présentes pour l'occasion, avec à la clé environ 2/3 des postulants définitivement engagés.

Lors de la soirée officielle du 16 octobre, en présence de la presse locale, les employeurs ont

exprimé leur réelle satisfaction quant à l'organisation de ces Forums Emploi et plusieurs d'entre eux souhaitent participer à une prochaine édition et ont manifesté la volonté de développer une collaboration régulière avec les Offices Régionaux de Placement du canton. Les candidats ont, quant à eux, apprécié l'opportunité de participer à de vrais entretiens d'embauche, se sont sentis valorisés et prêts pour poursuivre leurs recherches d'emploi.

Au vu du succès rencontré et de l'enthousiasme de l'ensemble des participants, cette expérience sera reconduite l'an prochain pour un Forum Emploi dédié cette fois-ci aux professions de l'industrie.

Mesures de réinsertion sur le marché du travail (MMT)

L'assurance-chômage peut financer des mesures **fédérales** du marché du travail afin d'aider la réinsertion des personnes en recherche d'emploi. Le Canton du Valais finance également des mesures **cantonales** de réinsertion professionnelle pour des personnes qui n'ont pas ou plus droit aux mesures fédérales.

Mesures fédérales du marché du travail

| Mesures fédérales (financées par l'assurance-chômage) | Décisions 2019 | Décisions 2018 | Différence |
|---|----------------|----------------|--------------|
| Cours | 5'797 | 6'318 | -8.2% |
| Entreprises de pratique commerciale | 314 | 358 | -12.3% |
| Stages de formation | 1'552 | 1'602 | -3.2% |
| Programmes d'emploi temporaire (PET) | 1'976 | 2'176 | -9.2% |
| Semestres de motivation (SEMO) | 629 | 548 | +14.8% |
| Stages professionnels | 65 | 82 | -20.7% |
| Allocations d'initiation au travail (AIT) | 154 | 225 | -31.6% |
| Allocations de formation (AFO) | 5 | 3 | +66.7% |
| Contributions aux frais de déplacement et de séjour | 42 | 46 | -8.7% |
| Soutien d'une activité indépendante | 79 | 60 | +31.7% |
| Total | 10'613 | 11'418 | -7.1% |

Utilisation des mesures. L'utilisation des mesures du marché du travail (MMT) a diminué de 7.1% par rapport à l'année précédente. L'offre de mesures a été moins utilisée que prévu en raison du faible taux de chômage.

La hausse du nombre de mesures destinées aux jeunes en transition 1 (16-24 ans) s'explique par l'augmentation du nombre de places mises à disposition dans la mesure Semo Coaching (cf rapport annuel 2018).

La baisse du nombre de participants activés dans des mesures fédérales du marché du travail (-805 ou -7.1%) est une conséquence du recul du nombre de chômeurs (-10%) enregistrés en Valais entre 2018 et 2019.

Cours de vente Caritas Valais. En automne 2019, un nouveau projet-pilote a été proposé pour les demandeurs d'emploi issus du secteur de la vente. En collaboration avec Caritas Valais, qui œuvre directement sur le premier marché du travail grâce à sa boutique de vêtements, un cours d'une durée de 5 jours permettant aux participants d'élargir leurs

connaissances et leurs compétences professionnelles et personnelles, d'acquérir et développer des outils pratiques en lien avec la vente, d'améliorer leur image, de retrouver confiance en eux et de booster leur motivation a été mis sur pied. L'accent étant mis sur les soft skills, éléments-clés permettant aux candidats de se différencier les uns des autres.

13 participants ont suivi ces cours en 2019. Deux personnes se sont ensuite désinscrites du chômage pour la reprise d'une activité, quatre personnes ont retrouvé un emploi avec un contrat de durée déterminée, ce qui représente environ 46% des participants.

Ces cours guident les participants dans la suite de leur parcours en les intégrant directement sur le premier marché du travail ou dans une structure protégée afin de mettre en pratique les nouveaux acquis. Pour certaines personnes, un changement d'orientation vers une autre cible professionnelle est nécessaire, permettant ainsi de gagner du temps dans la stratégie de réinsertion.

Mesures cantonales de réinsertion

| Mesures cantonales (financées par le Fonds cantonal pour l'emploi FCE) | Décisions 2019 | Décisions 2018 | Différence |
|--|----------------|----------------|------------|
| Programmes de qualification (PQF) | 258 | 303 | -14.9% |
| Allocations cantonales d'initiation au travail | 15 | 24 | -37.5% |

Utilisation des mesures. Le chômage peu élevé, ainsi que le recul du nombre de chômeurs à risque de longue durée (-20.7%), c'est-à-dire les personnes inscrites au chômage depuis 7 à 12 mois ou depuis plus de 12 mois, ont eu une influence « positive » sur

les mesures cantonales de réinsertion, utilisées subsidiairement aux mesures fédérales.

Les mesures cantonales sont très importantes pour les chômeurs en fin de droit concernés, car elles leur permettent de réussir leur intégration dans le

marché du travail et de rester actifs. Après la fin de la mesure, 87% des personnes participant à une mesure en entreprise et 71% des participants à un programme de qualification (PQF) ne sont plus inscrits en tant que chômeurs auprès d'un ORP.

Le **Stage professionnel cantonal (mesure en entreprise)** fait partie des mesures complémentaires cantonales de réinsertion professionnelle. Cette mesure de soutien à la prise d'emploi consiste en un travail de durée déterminée qui a pour objectif de faciliter la réinsertion professionnelle du participant. En effet, le stage professionnel cantonal permet d'acquérir une première expérience professionnelle, de renouer avec le marché du travail après une longue absence, de compléter et approfondir des connaissances professionnelles déjà acquises. Il peut

être effectué auprès d'une entreprise privée ou publique à laquelle une participation financière est demandée. La durée de ce stage peut s'étendre jusqu'à 6 mois.

Subsidiaire par rapport aux prestations de l'assurance-chômage fédérale, ce type de stage est ouvert aux demandeurs d'emploi qui remplissent les conditions générales d'octroi des mesures complémentaires cantonales de réinsertion professionnelle. Cette mesure est une alternative pertinente aux programmes de qualification car elle se déroule sur le premier marché du travail et permet au participant de cotiser durant toute la durée du stage.

VSlink

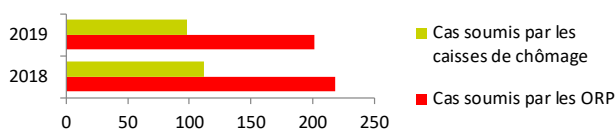
En automne 2018, VSlink a été approché par le responsable du projet WIWA, un projet de Développement régional rassemblant des entreprises (Lonza AG, Matterhorn Gotthard Bahn, Bosch/Scintilla AG und Spitalzentrum Oberwallis), des communes (Visp, Brig-Glis, Naters, Netzwerk Oberwalliser Berggemeinden) ainsi que Valais/Wallis Promotion, la Chambre du tourisme du Valais et Business Valais). L'objectif est de favoriser l'immigration de spécialistes et de leur offrir des conditions de vie optimales en Valais. L'un des sous-

projets porte notamment sur la gestion des talents. Une plateforme Internet www.valais4you.ch a, entre autres vu le jour. Elle est dotée d'un moteur de recherche performant, développé grâce à la collaboration fructueuse entre WIWA et VSlink.

En automne 2019, VSlink a ainsi pu se présenter pour la première fois au Forum Suisse des Diplômés à Zurich avec des entreprises de renom dans une « Valais Lodge ». Pour le Valais, ce fut une excellente occasion de faire connaître au-delà des frontières cantonales le large éventail d'emplois offerts.

Examen de l'aptitude au placement – Traitement des oppositions

Examen de l'aptitude au placement



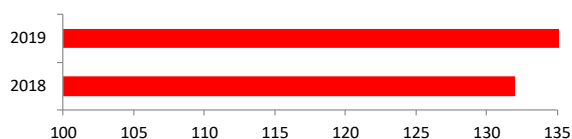
Pour avoir droit à l'indemnité de chômage, l'assuré doit notamment être apte au placement. Les ORP ont aussi pour tâche de contrôler que les assurés sont capables d'exercer un travail convenable et qu'ils sont disposés à le faire. 300 dossiers de demandeurs d'emploi ont été soumis à examen de ces conditions de droit en 2019, contre 330 en 2018.

Procédures d'opposition

| Oppositions selon les domaines | | |
|--------------------------------|-----|-----|
| Sanctions | 349 | 78% |
| Aptitude au placement | 31 | 7% |
| Exportation des prestations | 31 | 7% |
| Mesures du marché du travail | 14 | 3% |
| Mesures cantonales | 9 | 2% |
| RHT/Intempéries | 9 | 2% |
| Demandes de remise | 4 | 1% |

La procédure d'opposition permet au destinataire d'une décision d'en obtenir un nouvel examen avant qu'un juge ne soit éventuellement saisi. Comme en 2018, les oppositions étaient principalement dirigées contre les décisions de sanction prononcées par les ORP (78%). Le bien-fondé des décisions initiales a, dans la grande majeure partie des cas, été confirmé par le SICT. Sur 560 oppositions traitées, seules 22 ont été admises ou partiellement admises.

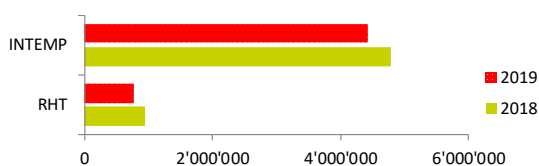
Ordonnances pénales



Les caisses de chômage demandent au SICT d'intervenir lorsqu'elles ne parviennent pas à obtenir des employeurs tous les renseignements et documents nécessaires à la constitution du dossier d'un assuré.

En 2019, 160 dossiers de ce type ont été ouverts et 23 ordonnances pénales ont été prononcées par le SICT.

Indemnités en cas de RHT – Indemnités en cas d'intempéries INTEMP

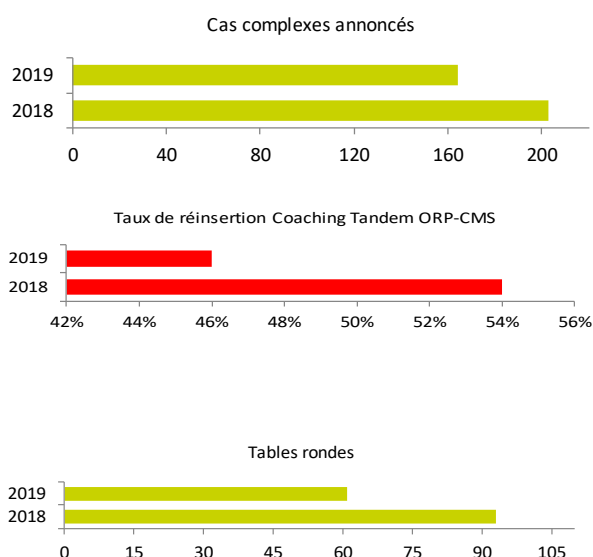


Le recours à l'indemnité en cas de réduction de l'horaire de travail (RHT) a de nouveau baissé en 2019, démontrant ainsi la vitalité de notre économie et une situation de quasi plein emploi.

L'indemnité en cas d'intempéries (INTEMP) est utilisée par le secteur de la construction. Le recours à cette indemnité est tributaire avant tout de la rigueur de l'hiver en début d'année.

Collaboration interinstitutionnelle (CII)

La CII Valais vise la collaboration entre les institutions qui œuvrent à la réinsertion professionnelle et sociale des bénéficiaires. Elle met en commun des méthodes de travail et des mesures. Sur le terrain, la CII se traduit par des valeurs partagées et une expertise au service d'une stratégie d'insertion.



Les activités de la CII Valais se focalisent sur deux axes, à savoir la mise en place de **mesures structurelles** et facilitatrices et la **gestion de situations complexes**.

En 2019, près de 3276 personnes ont été suivies par au moins deux dispositifs partenaires de la CII.

Au vu de l'importance des collaborations entre les dispositifs du chômage et de l'aide sociale (849 personnes ont bénéficié d'une prise en charge simultanée), la CII a organisé, à l'intention des professionnels des deux dispositifs engagés dès 2015, une nouvelle présentation de la directive de collaboration ORP-CMS.

En 2019, les collaborateurs terrain ont annoncé 164 situations complexes au bureau CII, dont 43 concernaient des situations de jeunes en difficulté. Ces cas sont principalement gérés par des spécialistes/répondants CII pour lesquels la CII a initié une formation continue portant sur l'entretien motivationnel. Cette sensibilisation leur a permis de parfaire leur approche de la relation d'aide dans le but de renforcer la motivation propre des bénéficiaires et leur engagement vers le changement.

6. INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

Dépenses et financement

Les coûts relatifs au chômage, notamment les salaires, sont en grande partie financés par le **fonds fédéral de compensation de l'assurance-chômage** et ne sont donc pas à la charge du Canton. Le **Fonds cantonal pour l'emploi** finance des frais non pris en compte par l'assurance-chômage, notamment des mesures complémentaires cantonales de réinsertion professionnelle destinées à des personnes en fin de droit.

Comme le prévoit la législation fédérale sur l'assurance-chômage (LACI), l'effectif du personnel doit être continuellement adapté à l'évolution du chômage, aussi bien à la hausse qu'à la baisse.

| | Dépenses | 2019 | | 2018 | Différence |
|--|--------------------|------------------------|------------------------------------|--------------------|--------------|
| | | Financement | | | |
| | | Assurance-chômage (AC) | Fonds cantonal pour l'emploi (FCE) | | |
| Total frais d'exploitation | 30'510'825 | 30'417'794 | 93'032 | 31'235'826 | -2.3% |
| Total MMT fédérales | 25'328'093 | 25'328'093 | | 26'674'594 | -5% |
| Total MMT cantonales | 4'303'329 | | 4'303'329 | 4'027'561 | +6.9% |
| Total mesures marché du travail | 29'631'422 | 25'328'093 | 4'303'329 | 30'702'156 | -3.5% |
| Contrats d'activité professionnelle (LEMC) | 127'657 | | 127'657 | 119'602 | +6.7% |
| Indemnités journalières | 207'137'144 | 207'137'144 | | 223'738'537 | -7.4% |
| Indemnités réduction de l'horaire de travail (RHT) | 774'220 | 774'220 | | 951'499 | -18.6% |
| Indemnités intempéries | 4'442'365 | 4'442'365 | | 4'784'764 | -7.2% |
| Indemnités insolvabilité | 2'779'460 | 2'779'460 | | 982'903 | +182.8% |
| Total indemnités | 215'133'189 | 215'133'189 | | 230'457'703 | -6.6% |
| Participation cantonale aux coûts du fonds fédéral | | -8'721'300 | 8'721'300 | | +9% |
| TOTAL | 275'403'094 | 262'157'776 | 13'245'318 | 292'514'987 | -5.8% |
| Nombre moyen de chômeurs en Valais | | | 4'851 | 5'388 | -10.0% |
| Taux de chômage moyen en Valais | | | 2.7% | 3.0% | -0.3 pt |

Chômage 2019 en Valais : dépenses et financement

(Situation en mars 2020. Certains montants pourraient être modifiés ultérieurement)

Publications

Bulletin statistique mensuel

Bulletin statistique : La situation sur le marché du travail en Valais, publication mensuelle

-> Le bulletin statistique mensuel peut être téléchargé sur notre site Internet : <https://www.vs.ch/web/sict/bulletin-statistique-du-chomage>.

Communiqués pour les médias

« La situation sur le marché du travail en Valais », communiqué mensuel

« 5^{ème} édition du Forum Emploi Valais », 16 et 17 octobre 2019

-> Les communiqués pour les médias peuvent être consultés sur notre site Internet :

<https://www.vs.ch/web/sict/communiques>.

Publications de l'OVE

-> Les publications de l'OVE peuvent être téléchargées sur notre site Internet : <https://www.vs.ch/web/sict/ove>

Interventions parlementaires

Question écrite 34, Grégory Logean UDC et Flavien Sauthier UDC, « Priorité des frontaliers dans les ORP ? », Répondu le 8 mai

Question écrite 61, Emmanuel Amoos AdG/LA, Barbara Lanthemann AdG/LA, « Statistiques de la Logistique des mesures du marché du travail (LMMT) » Répondu le 14 août 2019

Postulat 3.0418, Marianne Maret et Françoise Métrailler, PDCB, « Problématique de l'employabilité des personnes de plus de 55 ans »

Postulat accepté dans le sens de la réponse, 14.9.19

Adresses utiles

Service de l'industrie, du commerce et du travail,
Av. du Midi 7, 1950 Sion, www.vs.ch/sict,
☎ 027 606 73 10, sict-diha@admin.vs.ch

RAV Oberwallis, Viktoriastrasse 15, 3900 Brig,
☎ 027 606 94 50, ravoberwallis@admin.vs.ch

ORP Sierre, Route de la Bonne-Eau 20, 3960 Sierre,
☎ 027 606 94 00, orpsierre@admin.vs.ch

ORP Sion, Place du Midi 40, 1950 Sion,
☎ 027 606 93 00, orpsion@admin.vs.ch

ORP Martigny, Rue du Léman 29, 1920 Martigny,
☎ 027 606 92 21, ☎ 027 606 92 22,
orpmartigny@admin.vs.ch

ORP Monthey-St-Maurice, Rue du Coppet 2,
1870 Monthey 2,
☎ 027 606 92 50, orpmonthey@admin.vs.ch

Bureau de la Collaboration Interinstitutionnelle CII,
c/o Service de l'industrie, du commerce et du travail,
Av. du Midi 7, 1950 Sion, www.vs.ch/cii,
☎ 027 606 73 10, anne-francoise.beney@admin.vs.ch

Abréviations

| | |
|---------------|--|
| AC | Assurance-chômage |
| AELE | Association européenne de libre-échange |
| AFO | Allocation de formation |
| AI | Assurance-invalidité |
| AIT | Allocation d'initiation au travail |
| ALCP | Accord sur la libre circulation des personnes |
| AS | Action sociale |
| CII | Collaboration interinstitutionnelle |
| CMS | Centre médico-social |
| CTVS | Commission tripartite cantonale « Travailleurs détachés et lutte contre le travail au noir » |
| FCE | Fonds cantonal pour l'emploi |
| INTEMP | Indemnités en cas d'intempéries |
| LACI | Loi fédérale sur l'assurance-chômage et l'indemnité en cas d'insolvabilité |
| LEMC | Loi cantonale sur l'emploi et les mesures en faveur des chômeurs |

| | |
|-------------|---|
| MMT | Mesure du marché du travail |
| OFS | Office fédéral de la statistique |
| ORP | Office régional de placement |
| ORTE | Observatoire romand et tessinois de l'emploi |
| OVE | Observatoire valaisan de l'emploi |
| PET | Programme d'emploi temporaire |
| PIB | Produit intérieur brut |
| PQF | Programme cantonal de qualification |
| RHT | Indemnités pour réduction de l'horaire de travail |
| SECO | Secrétariat d'État à l'économie |
| SEMO | Semestre de motivation |
| SICT | Service de l'industrie, du commerce et du travail |
| UE | Union Européenne |